



NANS (LES) (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome IV (1854)**

le *Grand* et le *Petit-Nans*, *Nans sous Garde-Bois*, village de l'arrondissement de Poligny ; canton et bureau de poste de Nozeroy ; percept.ion de Censeau ; succursale ; à 8 km de Nozeroy, 31 de Poligny, 31 d'Arbois et 44 de Lons-le-Saunier.

Altitude : à la source de l'Angillon, 789^m ; au Petit-Nans, 666^m ; au Signal de la Fresse, 888^m.

Le territoire est limité au nord par Chapois et Onglières, au sud par Équevillon, à l'est par Mournans et Onglières, à l'ouest par le Larderet, le Latet et Saint-Germain-en-Montagne. Les Granges de la Joux, le Petit-Nans, le Grand-Nans, la Papeterie, le Moulin et la Grange de Montury, font partie de la commune.

Le hameau de la Joux, qui dépendait de Chapois, a été réuni à la commune de Nans le 11 janvier 1811.

Le territoire est traversé par l'ancienne route de Lons-le-Saunier à Pontarlier, par les chemins vicinaux tirant à Champagnole, à Chapois, au Larderet, à la grange de la Joux et à celle de Montury ; par la rivière de l'Angillon, ses canaux de dérivation et un petit ruisseau.

Le village est situé au fond d'une vallée. Le Grand et le Petit-Nans forment deux groupes séparés d'habitations. Les maisons sont construites en pierre, couvertes en tavaillons et élevées d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée.

Population : en 1790, 317 habitants ; en 1846, 350 ; en 1851, 361, dont 193 hommes et 168 femmes ; population spécifique par km carré, 44 habitants ; 47 maisons, savoir : au Grand-Nans, 32 ; au Petit-Nans, 8 ; au moulin du Grand-Nans, 1 ; au moulin du Petit-Nans, 2 ; à la Joux, 2 ; à Montury, 1, et à la maison forestière, 1 ; 76 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil datent de 1732.

Vocabulaire : saint Claude. Les Nans ont appartenu à la paroisse de Saint-Germain-en-Montagne.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archives Départementales avant, où Les Nans ont reçu la cote 5 E 196/20. La série du Greffe a reçu les cotes 3 E 670 et 671, 3 E 5680 à 5686, 3 E 3822, 3 E 8569, 3 E 9373 à 9375 et 3 E 13583. Tables décennales : 3 E 1273 à 1281.

Microfilmé sous les cotes 2 Mi 445, 5 Mi 784 et 785, 5 Mi 1266, 2 Mi 1119, 2 Mi 2135, 5 Mi 15 et 16 et 5 Mi 1184.

Les habitants émigrent peu.

Cadastre : exécuté en 1814 : surface territoriale, 804^h 92^a divisés en 914 parcelles que possèdent 184 propriétaires, dont 96 forains ; surface imposable, 475^h 79^a, savoir : 302^h en terres labourables, 75 en pâtures, 62 en forêts de sapins, 24 en prés, 10 en friches, 1^h 89^a en sol et aisances de bâtiments, 1^h 84^a en vergers, 68^a en marnières et 28^a en jardins ; d'un revenu cadastral de 16.096 fr. ; contributions directes en principal, 2.000 fr.

La surface non imposable de 329^h se compose d'une partie de la forêt de la Fresse.



Le sol, partie en plaine et partie en montagne, rend cinq fois la semence et produit du blé, de l'avoine, du chanvre, beaucoup de foin et de fruits, un peu d'orge, d'orgée, de betteraves, de pommes de terre, de lin et de fourrages artificiels.

On importe le quart des céréales et le vin. Le revenu réel des propriétés est de 3 fr. 30 c. pour 0/0.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, des porcs qu'on engraisse et des volailles ; 10 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire beaucoup de marne, des carrières de gypse exploitées, des sablières, de belles carrières de tuf, de la pierre ordinaire à bâtir, de taille, à chaux ordinaire et hydraulique, du minerai de fer et du lignite.

Les habitants fréquentent les marchés de Champagnole ; leur principale ressource consiste dans l'agriculture et le produit de la fromagerie. Quelques-uns d'entre eux s'occupent pendant l'hiver de l'exploitation des forêts de sapins.

Il y a deux chalets : dans l'un on fabrique annuellement 12.000 kg de fromages façon Gruyère, et dans l'autre 3.000 kg façon Septmoncel de bonne qualité.

La papeterie qui était près de la source de l'Angillon a été supprimée en 1838 et convertie en un moulin à farine. Au-dessous du moulin sont une scierie pour bois de construction à une lame, une autre scierie et un battoir à blé.

On compte aux Nans 2 moulins à deux tournants, 4 aubergistes, 1 tisserand, 1 maréchal-ferrant, 1 marchand de bois de sciage et 1 cordonnier.

Biens communaux : une église et un cimetière à l'entour ; un cimetière nouveau ; un presbytère devant l'église ; une maison commune bâtie en 1848, qui a coûté 11.000 fr. ; elle renferme les logements de l'instituteur, de l'institutrice et deux salles d'étude, fréquentées en hiver par 40 garçons et 25 filles ; 2 fontaines construites en 1848, qui ont coûté 8.000fr., et 97^h 87^a de pâtures, friches, marnières et bois, d'un revenu cadastral de 1.207 fr.

Bois communaux : 33^h ; coupe annuelle, 20^a.

Budget : recettes ordinaires, 3.625 fr. ; dépenses ordinaires, 2.230 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Les deux Nans sont perdus au fond d'une profonde vallée de forme elliptique, fermée par les montagnes de la basse Joux et de la Fresse, qui ne laissent une échappée que du côté de Chapois. L'œil n'aperçoit de toutes parts que des rochers couverts de noirs sapins et de hêtres. Les rives de l'Angillon ont été habitées dès les temps celtiques; aussi y rencontre-t-on fréquemment des monuments druidiques, dont la *pierre lithe* de la forêt de la Fresse est sans contredit l'un des plus curieux. Les superstitions populaires sont encore très vivaces aux Nans. Les habitants croient surtout à l'existence et au pouvoir des fées ; celles-ci se montrent sous la figure de *dames vertes* ou de *dames blanches*. La dame verte est grave, taciturne, et pourtant gracieuse. Elle se promène autour des ruines du château de la Berne ou près de la *Fontaine Noire* qui coule au pied de la montagne. Les passants étrangers la saluent avec respect quand ils ne soupçonnent pas que c'est un esprit, et ils s'enfuient lorsqu'ils la reconnaissent. La dame blanche est plus agaçante ; elle s'approche des voyageurs, les accompagne en franchissant d'un pied léger les taillis, les ronces, les broussailles, et au dehors de la forêt elle s'élance dans les airs et se transforme en poussant des cris aigus comme la Vouivre. Il est facile de reconnaître dans ces croyances des traditions d'origine gauloise. Le nom de Nans ne se rencontre dans les chartes qu'à partir du XIII^e siècle.

Seigneurie : Les deux Nans dépendaient en toute justice de la seigneurie de Vers.

Par une charte datée au château de Lons-le-Saunier, le 12 mars 1479 (n. st.), Hugues de Chalon, sire de

Châtelguyon et de Nozeroy, accorda une charte d'affranchissement aux habitants de ces deux villages, en présence de ses bien-aimés Jean de Saubief, seigneur de Saint-Bonnet, d'Humbert du Vernois, seigneur de ce lieu, et d'Antoine Bonvilain, de Lons-le-Saunier. On en trouvera l'analyse à l'article Vers.



Le 8 juin 1412, Jean de Chalon-Arlay III leur avait déjà concédé des droits d'usage considérables dans sa forêt de Fresse, pour leur chauffage et leurs constructions.

Le 27 septembre 1501, Jean de Chalon-Arlay IV, sur la demande des échevins des Nans qui vinrent le trouver en son château de Lons-le-Saunier, leur accorda encore le droit de mener pâturer leur bétail dans la forêt de Fresse moyennant le cens de vingt sols estevenants par ménage et le don, pour une fois seulement, de deux bœufs gras destinés à l'usage de son hôtel. Un arrêt du parlement de Dole, du 18 février 1572, confirma toutes les concessions précédentes.

Seigneurs : Gaucher I^{er} de Commercy s'obligea, en 1241, envers Jean de Chalon, comte de Bourgogne et sire de Salins, à reprendre en fief de lui Montrivel et la terre de Nans, si Otton, duc de Méranie et comte palatin de Bourgogne, n'y mettait aucun obstacle. L'année suivante, il fit en effet hommage à ce prince de ses quatre forteresses de Château-Vilain, Montrivel, Charbony et Nans. Cette dernière passa plus tard, par acquisition, dans la maison de Chalon, qui l'unit à la seigneurie de Vers.

Fief de prévôté : La prévôté de Nans était inféodée à une famille noble de nom et d'armes. En 1202, *Guillaume* de Nans, écuyer, fit hommage à Jean de Chalon l'Antique de 60 soudées de terre qu'il possédait dans ce village. Guillemain de Nans, écuyer, renouvela ce devoir en 1333.

En 1441, Guyot de Montrichard, chevalier, époux de Marguerite de Fallérans, possédait ce fief qualifiant pour cela de seigneur de Nans. Léonard Jacques, trésorier des sauneries de Salins, époux d'Anne Bancenel, prenait la même qualité en 1623.

Château : Il s'élevait à l'extrémité nord du village, du côté de Chapois, contre le revers nord-ouest de la montagne de la Fresse, et était appelé le *château de la Berne*. Il n'en reste que quelques pans de murs de 2^m de hauteur et des ruines amoncelées. Sa destruction remonte aux guerres de Louis XI. Il avait été bâti, avant 1240, par les seigneurs de Montrivel. Le nom de *château de la Berne* ferait supposer qu'il avait été bâti pour protéger un établissement destiné à exploiter la source d'eau salée qui jaillit sur le territoire, dans le lieu dit à la Berne, et où les oiseaux viennent en foule se désaltérer.

Évènements divers : Le 17 septembre 1502, les habitants des Nans prièrent Philiberte de Luxembourg, dame de Vers, de vouloir bien confirmer les privilèges qui leur avaient été concédés précédemment par les princes de Chalon, « pour ce que par succession de temps leurs titres se pourraient perdre comme ils avaient été par le moyen et occasion des troupes de l'armée de Savoie étant venues en ce pays pour aider à celle du connestable de Castille et de Léon au siège de la ville de Lons-le-Saunier, dont aucunes compagnies avaient logé en ce village, pris et emporté leurs titres qui furent retrouvés depuis inopinément à Villers-sous-Chalamont. »

Les guerres et les pestes du XVII^e siècle furent excessivement fatales au village de Nans. Il resta à peu près inhabité pendant plus de trente ans.

Église : Les Nans dépendaient de la paroisse de Saint-Germain-en-Montagne. Il y avait une simple chapelle dont le prieur de ce dernier lieu avait le patronage et qui fut érigée en église succursale vers l'an 1670. Cette église est dédiée à saint Claude, abbé de Saint-Oyan-de-Joux, dont on célèbre la fête le 6 juin.

Elle se compose d'un clocher, d'une nef, de deux chapelles, d'un chœur rectangulaire et d'une sacristie. Le clocher n'apparaît qu'au-dessus des combles. L'intérieur de l'église est décoré, ainsi que la porte d'entrée, de belles nervures ogivales qui retombent sur des consoles en forme de têtes humaines. Cet édifice est du style ogival tertiaire, usité au commencement du XVI^e siècle. Il renferme une chaire à prêcher richement sculptée.



Curiosités naturelles : Dans le lieu dit à la Doye, près de la source de l'Angillon, sont des cavernes très spacieuses, ornées de stalactites d'une rare beauté. Elles méritent d'être visitées.

Bibliographie : Annuaire du Jura, année 1851. —Archives de la préfecture.